



« Et vivre, ce n'est pas se résigner »  
Albert CAMUS

## DISI RAAB

Vos contacts FO : Christian GERLE – ESI Parlette 04 73 98 31 28

Toutes les informations sur : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/D63/>

### CSAL du 17 Janvier 2023

#### Déclaration liminaire des représentants des personnels FO-DGFIP

Monsieur le Président,

Tout d'abord, permettez-moi, au nom de FO-DGFIP de la DiSI RAAB, de présenter tous nos vœux à l'ensemble des agents de la DiSI, ainsi qu'aux membres de ce tout nouveau Comité.

Parmi ces vœux, il y en a un qui prédomine dans le contexte actuel : celui de la survivance, de la bonne santé, de nos services publics et de nos droits sociaux, et, au-delà, du maintien de conditions de vie, et de travail dignes pour tous les personnels, en tant qu'agents publics, mais aussi en tant que citoyens.

Car oui, à travers les attaques de ceux qui nous dirigent, derrière l'esprit de revanche sur les avancées sociales de 81 et même celles établies par le CNR (le vrai, pas l'ersatz de macron destiné à faire oublier la grande œuvre des héritiers de la Résistance), c'est bien notre dignité de citoyen qui est en jeu.

Pour commencer, un mouvement d'humeur concernant cette réunion.

Aujourd'hui, une nouvelle instance, le CSAL, se réunit. Mais la DGAFP n'en a toujours pas publié les modalités de fonctionnement, pas plus que les règlements intérieurs.

On nous parle de dialogue social rénové : quel sens de l'humour !

Faut-il rappeler que les OS n'étaient pas favorables à la destruction des anciennes instances de dialogue, en particuliers des CHS. C'est bien le ministère qui a voulu faire table rase du passé et entraver l'action des représentants du personnel. Mais le ministère ne nous donne même pas les codes pour fonctionner !

Nous avons des nouvelles instances, mais nous n'en connaissons pas les règles .

Mais enfin ! Imagine-t'on que la France se donne une nouvelle Constitution, mais qu'on attende 6 mois avant de promulguer les Lois Organiques organisant le fonctionnement des nouvelles Institutions !

Et, le plus cocasse, c'est que nous allons visiblement appliquer celles qui valaient pour les CT et le CHS que précisément, on voulait faire disparaître !

Venons-en, maintenant, à l'ordre du jour.

Nous aurons à traiter du traditionnel sujet des emplois, ou plutôt du sempiternel sujet de la suppression des emplois. Si nous sommes venus siéger aujourd'hui, ce n'est évidemment pas pour valider les propositions de l'administration, mais pour exprimer notre colère vis-à-vis de la nième vague de suppressions de postes.

Vous me répondrez, Monsieur le Directeur, que nous n'avons pas à nous plaindre, que mes propos seront peut-être même déplacés, car, cette année, la DiSI est plutôt bien servie : + 20 emplois ! Beauseigne ! Encore qu'il faille voir dans les détails.

Mais c'est l'arbre qui cache la forêt car, globalement, notre administration va perdre 850 emplois.

Les ministres pourront se rengorger en faisant valoir que c'est beaucoup moins que les années précédentes ... fatalement : plus on épuise la ressource, et moins on va en prélever chaque année ...

Il n'en reste pas moins que ces 850 emplois s'ajoutent aux 25000 supprimés depuis 2010. La DGFIP est exsangue. Aucune organisation ne peut survivre avec un tel traitement ... mais peut-être est-ce le but !?

Je cite ici Natacha Polony et son éditorial de la semaine :

« Services Publics, grands monopoles d'état, biens essentiels, tout part en capitulade, rien n'est plus assuré. Car tel est bien le sujet : la sécurité minimale qu'un État doit garantir à ses citoyens. La protection qui leur permet, quel que soit leur milieu social, quelles que soient leurs difficultés financières, d'agir, d'investir, de créer, parce qu'ils savent que les besoins essentiels sont pris en charge et qu'ils auront accès aux biens de première nécessité (...) Nous comprenons tous que, face à un monde qui se dérègle, nous payons le démantèlement volontaire, programmé, applaudi, de toutes les protections qui faisaient de la France une grande nation. L'énergie, les trains, la poste, il fallait tout libéraliser. Il fallait de la concurrence, même absurde, même artificielle. Concurrence pour casser les Services Publics. Concurrence entre territoires, entre systèmes sociaux, pour faire produire moins cher, donc, ailleurs. La puissance française (...) a été sacrifiée pour garantir les intérêts d'une caste que les protections sociales et le pilotage par la puissance publique au nom du bien commun gênaient dans leur entreprise d'accumulation du profit. **Ce n'est pas un « déclin », fruit de la fatalité. C'est une destruction planifiée.** »

Mais là où cela devient franchement agaçant, c'est lorsqu'on lit les justifications de nos dirigeants, justifications, à n'en pas douter, pêchées dans les rapports commandés à prix d'or à Mc Kinsey et Consorts : les suppressions d'emplois contribueraient à améliorer la qualité de service de la DGFIP ! Ben tiens ! Que n'y a-t'on pas pensé plus tôt.

« Cette contribution est basée sur les gains de productivité issus de la suppression de certaines missions – (TH, redevance, etc ...) » .... les gains de productivité ?

Alors, j'ai cherché la définition de « gains de productivité » ... je l'ai trouvée dans les pages du dictionnaire d'économie de Thomas Porcher ; je cite :

« Indicateur majeur de l'économie, elle représente l'efficacité de la combinaison des facteurs de production, à savoir, le travail et le capital (...) La productivité se mesure par le rapport entre le volume des moyens (travail et capital) mis en œuvre pour l'obtenir. On parle de gains de productivité lorsque la production augmente plus vite que les moyens employés pour produire ... » On parle bien d'augmentation de la richesse produite, pas de suppression de biens à produire, ou, dans notre cas, de suppressions de missions !

Nous sommes donc juste devant une tentative de justification minable pour essayer de faire passer la pilule de la destruction de nos Services par des fumeux arguments pseudo-scientifiques.

(Thomas Porcher rajoute : « Dans ce cas de figure (gains de productivité), la richesse dégagée peut servir trois objectifs : réduire le temps de travail, augmenter les salaires ou augmenter les profits » ... Visiblement, le maire et attal ont dû sécher cette partie de leurs cours d'économie à l'ENA ...

En introduction, j'évoquais la dégradation de nos droits sociaux et par-delà, les menaces contre la dignité des conditions de vie des travailleurs et travailleuses, ainsi que des fonctionnaires Français.

Le projet de réforme de nos retraites est, à ce titre, un modèle de mépris de nos dirigeants face à la classe laborieuse du pays.

Sourd à l'opposition unanime des organisations syndicales de salariés et d'une grande majorité de français, le Gouvernement a décidé de repousser l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans à compter de la génération 1961 et de faire passer la durée de cotisation à 43 ans dès 2027.

Là encore, la propagande gouvernementale use d'arguments mensongers en dressant un tableau sombre de la situation financière pour présenter cette réforme comme vitale et indispensable pour empêcher la prétendue faillite des régimes.

Borne se drape dans les habits nobles de la responsabilité, alors que nous, les représentants des travailleurs ne sommes que de vils irresponsables qui ne comprenons rien à la gestion rigoureuse du budget national, et pour couronner le tout, qui nous apprêtons à « prendre en otages » la population dès la grève de jeudi prochain.

Pour FO, cette dramatisation excessive prêterait à sourire si elle n'engageait pas les droits à la retraite de millions de salariés du public comme du privé. Aucune projection sérieuse ne peut accréditer le spectre d'une faillite.

C'est même bien la première fois où on prétend rendre à l'équilibre un budget .... en excédent !

On nous répondra qu'on « prévoit » un déficit dans les prochaines années ; mais si déficit il y a, il ne provient pas d'un dérapage des dépenses mais d'un manque de ressources, lié notamment aux mesures d'économies réalisées sur les salaires, entraînant logiquement une baisse des cotisations. Commençons déjà par supprimer les cadeaux faits au patronat : exonération de charges sur les salaires jusqu'à 1,6 fois le

SMIC, exonérations sur les heures supplémentaires, lutte contre la fraude sociale. Nous proposons une autre mesure révolutionnaire : le relèvement des revenus du travail, salaires et traitements, vous verrez mécaniquement augmenter les montants des cotisations, messieurs les énarques.

Depuis déjà longtemps, nous expliquons à FO que le problème du financement des retraites est un problème de recettes et non de dépenses !

Nous qui sommes condamnés depuis des décennies aux suppressions d'emplois à perpétuité, nous refusons, maintenant, de prendre deux ans fermes !

**NON à la double peine :**

**NON au report de l'âge de départ !**

**NON à l'allongement de la durée de cotisations !**

**Arrêt de la suppression des emplois dans la Fonction Publique**

**Hausse immédiate et significatives des traitements**